

VIC. INFO

NUMÉRO 37 • OCTOBRE 2023



Édito

Vicomtoises, Vicomtois,

Après un bel été rythmé par de nombreuses activités, la rentrée s'est passée pour le mieux dans les écoles et pour les associations ! L'équipe municipale poursuit la mise en œuvre de nombreux projets: réalisations liées au plan Guide (aménagement de sécurité, circuit du patrimoine, végétalisation...), réhabilitation des écoles de Longues, ouverture du nouvel EHPAD puis création de la future résidence autonomie, lancement du Conseil Municipal des Enfants, création du "guichet unique vie associative", fin du déploiement de la fibre dans les villages, travaux d'économie d'énergie...

La municipalité se réjouit de l'accord trouvé en juillet entre la Banque de France et les représentants des personnels, permettant d'engager dès 2023 le projet REFONDATION. En 2026, grâce à cet investissement de plus de 250 millions d'euros, notre commune accueillera le pôle public de fabrication des billets le plus moderne, performant et écologique d'Europe !

Nous avons découvert qu'un permis d'exploration a été demandé pour la recherche de Lithium et d'hydrogène, impactant les communes de Vic le Comte, Parent et Coudes. Avec mes collègues Maires, nous avons déploré l'absence d'information préalable par les services de l'État et exigé que toutes les informations soient communiquées lors d'une réunion publique. Compte tenu du territoire ciblé (village de Lachaux, espaces naturels préservés et terres agricoles protégées), le Conseil Municipal de Vic le Comte a émis un avis négatif sur ce projet. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les supports numériques de la ville.

Nous restons pleinement mobilisés !

Antoine Desforges

Sommaire

2. ENFANCE/JEUNESSE

**4. CULTURE
& VIE ASSOCIATIVE**

**6. CADRE DE VIE
& URBANISME**

8. ÉCONOMIE

10. SÉNIORS

**11. EXPRESSIONS
POLITIQUES**

12. ACTUS & AGENDA

Vic le comte

VILLE AMIE DES ENFANTS

Une bonne rentrée 2023 !



Le 4 septembre dernier, les enfants et les acteurs de la vie scolaire ont repris le chemin des écoles.

Cette journée a été l'occasion pour l'équipe municipale (M. le Maire, Antoine Desforges, accompagné d'Eva Cubizolles, adjointe à l'enfance, l'éducation et la jeunesse, de Murielle Prunet, directrice générale des services et de Stéphanie Vieille, directrice des services à la population) d'échanger avec les directeurs des écoles et de partager un repas dans les deux restaurants scolaires.

En cette rentrée 2023/2024, les 4 écoles de la commune comptent 602 élèves, auxquels s'ajoutent les 457 collégiens :

Ecole maternelle Sonia Delaunay :

74 élèves

Ecole maternelle Elsa Triolet :

147 élèves

Ecole élémentaire Marcel Pagnol :

131 élèves

Ecole élémentaire Jacques Prévert :

250 élèves



Directions

La municipalité souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école maternelle Elsa Triolet, **Mme BAGES** et au nouveau directeur de l'école primaire Jacques Prévert, **M. FERROUDJ**.

Les 4 accueils périscolaires

labellisés comme ALSH

En janvier 2021, la commune avait fait le choix de déclarer auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) les accueils périscolaires élémentaires. Afin de poursuivre cette démarche, il a été décidé de déclarer

les accueils périscolaires maternels à partir de septembre 2023.

Ainsi les 4 accueils périscolaires sont reconnus comme Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), ce qui est un gage de qualité et une source de financements nouveaux.

Conseil Municipal des Enfants

Vivre la démocratie comme les grands !

La nouvelle équipe municipale s'était engagée à créer un outil à hauteur d'enfants leur permettant de s'impliquer dans la vie citoyenne, c'est ainsi que le Conseil Municipal des Enfants (CME) verra le jour en novembre prochain !

Le CME permettra aux enfants de s'impliquer dans la vie municipale

pour comprendre le fonctionnement de la ville et pour proposer et/ou monter des projets liés à l'amélioration de leur cadre de vie.

8 enfants de l'école Marcel Pagnol et 12 enfants de l'école Jacques Prévert constitueront ce conseil. Tous les élèves du CE2 au CM2 pourront participer aux élections en mairie.



CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
DE VIC LE COMTE

Travaux dans les écoles



Dans la continuité de l'amélioration de nos écoles, différents travaux ont été réalisés ou sont en cours :

ELSA TRIOLET :

- Installation de 2 grands jeux
- Changement de l'Algeco du dortoir (pendant les vacances de Toussaint)

JACQUES PRÉVERT :

- Changement de l'ensemble des fenêtres du vieux bâtiment
- Réhabilitation de la classe au dernier étage du vieux bâtiment
- Réflexions en cours sur la végétalisation de la cour, pour des travaux en 2024

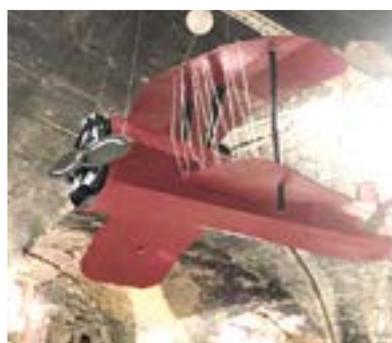
ECOLE DE LONGUES :

Lancement de la 1^{ère} tranche des travaux en fin d'année (construction d'une salle de restauration et d'une salle d'activité)



Périscolaire les temps forts de l'année 2022/2023

Une grande exposition a eu lieu au Chai en Juin dernier, présentant tous les travaux des enfants au cours de l'année dans les 4 garderies de la commune. Cet événement a rassemblé plus de 200 visiteurs qui ont grandement appréciés la qualité des œuvres !



Comme l'an passé, le service a participé à "Clermont en Rose" avec une équipe dédiée "Vic en Rose" et a rencontré un grand succès !



Dans la continuité, les équipes vont s'investir dans plusieurs festivités pour cette année 2023/2024 : Festiv'Halloween et Bal des vampires (création des décors du Chai), Téléthon, Les Hivernales, clôture de l'année scolaire avec les fêtes.

Un été vicomtois

BIEN REMPLI !



FÊTE DE LA MUSIQUE



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



MARCHÉ DE LA CÉRAMIQUE



FÊTE NATIONALE



LIVES DU COMPTOIR



FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



CINÉ SOUS LES ÉTOILES

MAIS AUSSI... EXPOS, ATELIERS, BALADES, DANSES, FÊTES...



Vie associative

DU NOUVEAU !

Réunion annuelle des associations vicomtoises

Chaque année au mois de juin, la municipalité organise un temps d'échanges avec les associations vicomtoises afin de dresser le bilan de la saison écoulée, de présenter la saison estivale mais aussi les projets de la municipalité.

De nombreux projets ont été évoqués, en particulier l'adoption, lors du Conseil Municipal de mai 2023 du Plan Guide Communal. Fixant le cap de l'action municipale pour les prochaines années, diverses actions seront prioritaires. Exemples des premières réalisations en 2023 : la végétalisation de la commune et la sécurité ainsi que prochainement l'installation d'une cuve de récupération d'eau au Complexe Sportif André Boste.

L'équipe municipale est revenue, chiffres à l'appui, sur le contexte budgétaire particulièrement difficile en 2023, ce qui a impacté tous les services de la commune, y compris les associations qui ont vu leurs subventions réduites. Malgré ce contexte lié à la crise énergétique et à l'inflation, décision a été prise de maintenir l'ouverture des salles afin de permettre aux associations de poursuivre leurs activités tout en faisant des économies d'énergie puisque certaines activités associatives ont été déplacées dans les infrastructures les moins énergivores au début de l'hiver.

La réunion annuelle avec le monde associatif a également permis de faire le point sur les diverses modalités d'utilisation des salles municipales. Au-delà, la ville assure un soutien logistique aux associations par

le biais de différents services municipaux : le service vie associative est à disposition pour assurer le lien quotidiennement, les services techniques interviennent en moyens humains sur la plupart des manifestations ainsi que pour le prêt et l'installation de matériel. Enfin, le service communication relaye également les informations concernant les manifestations sur tous les supports existants, à savoir le site internet de la commune, l'affichage et les réseaux sociaux.

Après les échanges avec les participants, la municipalité a réaffirmé son soutien aux associations et a salué l'engagement des nombreux bénévoles pour faire vivre le tissu associatif, contribuant ainsi au dynamisme de la ville.



Retour sur le forum des associations 2023

Le forum des associations a eu lieu samedi 9 septembre au complexe sportif André Boste et a réuni cette année une quarantaine d'associations.

Beaucoup d'activités variées sont proposées, tant au niveau du sport que de la culture et des loisirs. Les associations de parents d'élèves et les associations environnementales sont également présentes à chaque édition ainsi que l'association pour le don de sang bénévole et les Restos du Cœur. Le Cap'ados de Mond'Arverne Communauté a rejoint le forum depuis deux ans.

Certaines associations ont également proposé des initiations et des animations, essentiellement à l'extérieur de la salle omnisports.

Cette rencontre avec les associations permet au public d'échanger avec les bénévoles et les éducateurs de chaque discipline. C'est un moment essentiel qui privilégie le contact et aide à choisir l'activité la plus appropriée pour tout un chacun. Les associations étant nombreuses à Vic le Comte, il n'y a que l'embarras du choix !



GUICHET UNIQUE VIE ASSOCIATIVE

L'équipe municipale s'était engagée à mettre en place un "guichet unique" pour les associations, afin de faciliter les liens avec la ville. Suite à la réorganisation des services, le "guichet unique vie associative" est en place. Il traite toutes les demandes telles que subventions, veille juridique, modalités d'utilisation des salles, réservation de matériel, gestion des clés et badges des salles municipales.

Pour toute demande, les associations et administrés doivent s'adresser par mail à reservation-mairie@mairie-vic-le-comte.fr

Des actions ET DES PROJETS

La sécurité s'accentue en ville !



Suite aux études réalisées dans le cadre du plan guide communal et sur la base des nombreuses sollicitations nous faisant part de la vitesse excessive et du nombre grandissant de passage de véhicules, la commune a décidé de mettre en place plusieurs aménagements pour renforcer la sécurité des habitants :

- De nouveaux coussins berlinois, avec passage de courtoisie pour la plupart, ont été installés rue des Treilles, rue des Orleaux et rue de la Résistance.
- L'aménagement d'un ralentisseur rue Michel Couturier, permettra de sécuriser le passage piétons du chemin des écoles et l'accès des enfants au PAJ (point accueil jeunes).
- Rue Jean Mouly, un système de double écluse au nombre de 3 a été mis en place afin de réduire la vitesse des véhicules entrants dans la commune et de permettre de se déplacer en toute sécurité dans les différents équipements publics existants ou futurs.

Enfin, la commune, en concertation avec le Département, a lancé des études:

- Pour mettre en place des aménagements de sécurité boulevard du Chambon ;
- Pour installer des carrefours à feux, route de Clermont (accès à la place de la Molière) et boulevard du Comté (à hauteur du croisement avec la rue du Planat).

D'autres zones nécessiteront des aménagements, cette action se poursuivra dans les prochains mois.

Le PLUi, un projet qui avance

Mond'Arverne Communauté est engagée depuis 2018 dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette démarche est désormais en passe d'aboutir puisque le 31 août dernier, le conseil communautaire de Mond'Arverne a arrêté le projet de PLUi tandis que le conseil municipal a rendu un avis favorable sur le document assorti d'observations, lors de sa séance du 25 septembre 2023.

Le PLUi est un document prospectif qui traduit le projet d'aménagement du territoire intercommunal de Mond'Arverne Communauté à l'horizon de 10 à 15 ans.

À la suite de l'arrêt du projet de PLUi en conseil communautaire, la procédure se poursuit avec la consultation des personnes publiques associées (services de l'État, chambres consulaires, etc.) qui disposent d'un délai de 3 mois pour émettre leurs avis sur ce projet.

À l'issue de ce délai de 3 mois, un commissaire enquêteur sera désigné et l'enquête publique se déroulera pendant un mois minimum (début 2024). Pendant celle-ci, chacun pourra alors consulter le document en Mairie ou sur le site internet des collectivités et faire des observations éventuelles sur le projet de PLUi. Après l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rendre son rapport.

Mond'Arverne communauté pourra ensuite procéder à des ajustements du PLUi pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Enfin, le conseil communautaire délibérera avant l'été 2024 pour approuver le PLUi. Après son approbation, le PLUi sera alors opposable à toutes demandes d'urbanisme et remplacera le PLU de Vic-le-Comte aujourd'hui en vigueur.

Les documents du projet de PLUi arrêté le 31 août 2023 sont consultables sur le site de Mond'Arverne Communauté

• www.mond-arverne.fr •

Du renouveau Place de Verdun



Après l'installation de mobilier urbain (bancs et poubelles), des aménagements sont réalisés place de Verdun, avec l'objectif de préserver et d'embellir cet espace. Au quotidien, les véhicules se stationneront sur le parking aménagé entre les rues des Vignolettes et du Chardonnay.

Des quilles en bois sont installées afin de fermer la place. Une barrière complète le dispositif pour permettre d'ouvrir la place pour le stationnement, lors des obsèques.

Des arbres seront plantés en novembre, en bordure de la place de Verdun (en haut du talus de la rue des Vignolettes).



Opération de ravalement des façades

FONDATION

DU
PATRIMOINE

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine et dans le cadre de son label « Petites Cités de Caractère », l'opération « ravalement de façades » lancée en 2022, vise à mettre en valeur le patrimoine bâti de la commune dans la zone UP1 de l'AVAP visible depuis l'espace public.

Elle concerne les simples badiageons, les ravalements complets, le nettoyage et le remplacement des pierres de façade, la réfection des joints, le remplacement des

menuiseries, etc... du bâti privé. Plusieurs propriétaires ont déjà pu bénéficier de subventions allouées pour réaliser ces travaux.

**L'OPÉRATION EST
TOUJOURS EN COURS
SI VOUS AVEZ UN PROJET**

Contactez
la Fondation du Patrimoine,
Jean-Pierre Courtet
au 04 73 39 52 67
ou th-jp.courtet@orange.fr

Permis «PER-M Vinzelle»

DEMANDE DE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHE DE MINES DE LITHIUM ET HYDROGÈNE NATIF, DIT PERMIS « PER-M VINZELLE » PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ SUDMINE

Par le plus grand des hasards, la municipalité a découvert la procédure de consultation publique concernant la demande d'octroi du permis exclusif de recherches de mines de lithium et hydrogène natif, dit permis « Vinzelle ». Depuis lors, la commune de Vic-le-Comte a exprimé son mécontentement et sa forte opposition à l'octroi d'un tel permis, tant sur la forme que sur le fond.

Coudes, nous avons demandé des explications à l'État sur la méthode utilisée car il est inacceptable que les élus locaux ne soient pas informés préalablement de l'engagement de tels projets. Afin que l'ensemble des informations soit exposées à la population, nous avons sollicité l'organisation d'une réunion publique commune (en présence de la société SUDMINE), qui se déroulera

Compte tenu des zones concernées, le Conseil Municipal de Vic-le-Comte a émis un avis défavorable sur ce projet. En effet, le périmètre comprend le village de Lachaux, des espaces naturels préservés et des terres agricoles protégées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la ville.

Avec les communes de Parent et

LE VENDREDI 20 OCTOBRE

Du nouveau

CÔTÉ PROS & SERVICES !

Un succès pour la 37^{ème} Brocante



Organisée par l'Association des Artisans et Commerçants en partenariat avec la ville, la brocante de Vic le Comte est renommée de par sa qualité et la variété des exposants venus de toute la France.

Petit bilan pour cette 37^{ème} édition des 22 et 23 juillet 2023 :

- Plus de 350 exposants chaque jour
- Plus de 2000 mètres d'étalages, d'expositions chaque jour
- Les points restaurations ont connu également un franc succès avec des stands dévalisés !

- Record d'affluence des visiteurs venant parfois de départements éloignés.

Des exposants très satisfaits de cette édition qui ont hâte de revenir l'an prochain !



Des enseignes bien encadrées

**VOUS AVEZ UN PROJET D'ENSEIGNE COMMERCIALE ?
PETIT RAPPEL SUR LES RÈGLES À SUIVRE AVANT
TOUTE INSTALLATION !**



Si votre commerce est situé dans la zone de l'AVAP de Vic-le-Comte (consultable sur le site internet de la commune) vos enseignes devront respecter plusieurs prescriptions particulières mentionnées dans le règlement de l'AVAP. En outre vous devrez déposer une demande d'autorisation préalable auprès du service urbanisme de la commune en utilisant le formulaire CERFA n°14798*01 (disponible en ligne ou auprès de la Mairie).

Si votre commerce est situé en dehors de l'AVAP de Vic-le-Comte, vous n'avez pas d'autorisation à déposer auprès de la Mairie mais vous devez cependant respecter les prescriptions du code de l'environnement, en particulier les articles R581-58 à R581-65.

Pour plus d'information sur toutes ces prescriptions, vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune.

Du nouveau

CÔTÉ PROS & SERVICES !



Cabinet infirmière

Marie-Noëlle Artaud-Pajot, infirmière D.E.
Sur rdv au cabinet ou à domicile
49, Impasse du Parc
07.45.09.09.38

Style et Charme Décoration

Décoration d'intérieur,
conseils et projets
sc-decoration@hotmail.com
06.84.96.17.52
 Style & Charme Décoration

MS Land

Garage réparations, entretien toutes marques
Ouvert du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de
14h à 18h, le Vendredi fermeture à 17h
Lieu-dit L'Autard • Vic le Comte
04.43.97.13.67

Vic City Barber 63

Coiffeur, barbier
Ouvert du Mardi au samedi de 9h à 19h30
le lundi de 14h à 19h30
Avec ou sans rdv
Place de la République
06.52.19.08.38

La Scierie de la Comté

Sciage, bois charpente,
vente aux particuliers
841, Route d'Issoire
04.73.69.23.46

Vival

Depuis le 16/09, la supérette accueille un
nouvelle gérante : Mme Stéphanie Collas !
221, bd du Jeu de Paume
04.73.59.32.15

On les a annoncé... ils sont ouverts !

Oval fitness

Salle de sport, cours collectif
Ouvert 7j/7 du lundi au vendredi de 6h à
22h – Samedi et dimanche de 8h à 20h
ZAC des Meules
06.43.03.79.72
 oval_fitness

Le Florent

Pizzeria, spécialités italiennes
Pizzas à emporter du mardi au samedi soir
Restauration sur place les vendredis et
samedis soirs
56, Pl. de la République
04.73.69.26.87
 leflorent.pizzeria

Le Drag's Bar

Café, bar • soirées animées
3, place du Vieux Marché
06.79.51.78.99
 Drag's Bar

Le Café des Sports

Café, bar • retransmission de matchs
karaokés tous les 3 premiers samedis du
mois • scène ouverte tous les samedis
Ouvert du lundi au vendredi dès 7h • same-
di et dimanche dès 8h
216, Bd du Jeu de Paume
07.69.36.68.45
 Le Café des Sports

Dékodacc & son pôle Bien-être

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h
Réflexologie, sophrologie, lifting naturel,
hypnothérapie, yoga thérapeutique
ZAC des Meules
04.73.87.24.19
www.dekodacc.fr
 Dekodacc cosmétiques Bio

Pédiadôme

Cabinet de pédiatres, kinésithérapeute,
ergothérapeute, orthoptiste,
psychomotricienne
572, Bd du Chambon • Longues



Vous souhaitez que votre entreprise paraisse
dans cette rubrique et soit référencée sur
notre site internet > rubrique «Annuaire des
artisans et commerçants» ?

Envoyez votre demande à
emilie.de-miras@mairie-vic-le-comte.fr



Nos aînés

AU QUOTIDIEN

Point d'étape sur des projets majeurs pour nos aînés !

EHPAD MONTCERVIER

Face à l'inadaptation des locaux actuels de l'EHPAD Bargoin, le conseil d'administration de l'établissement a décidé en 2012, sous l'impulsion de la municipalité conduite par Roland BLANCHET, de construire un nouveau bâtiment dans la pointe du parc Montcervier. Désormais nommé "EHPAD Montcervier", ce nouvel établissement ouvrira ses portes à la mi-novembre 2023.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Étant propriétaire de l'ensemble des parcelles accueillant l'EHPAD actuel, l'équipe municipale a engagé la transformation de ces bâtiments en résidence adaptée pour les personnes âgées autonomes. Sur la base de ce programme, une consultation de plusieurs opérateurs d'habitat social potentiels a été menée. Le projet présenté par la SA Polygone a été retenu par la commune lors

du conseil municipal du 22 mai 2023.

Ce projet prévoit l'aménagement de 34 logements locatifs et d'espaces communs (buanderie, bibliothèque, salle de soin), la rénovation thermique complète du bâtiment, l'agrandissement des balcons afin d'offrir de parfaites conditions d'habitat pour les résidents. Il prévoit également la déconstruction des parties les plus vétustes et inexploitable (cuisine, salle à manger et son extension, réserves des cuisines) et enfin l'aménagement des espaces verts extérieurs et la création d'emplacements de stationnement pour les résidents.

Parallèlement, la commune procédera la réhabilitation de la salle d'activité existante, attenante à la résidence, dont elle conservera la propriété mais dont l'usage sera mutualisé avec la résidence afin de permettre la mise en œuvre d'un programme d'animation sociale (portage de repas à domicile, ergothérapeute,

sport adapté, etc.). Ce programme est en cours de construction. Il sera porté par le CCAS de Vic-le-Comte et les activités proposées seront facultatives pour les résidents et facturées – le cas échéant – uniquement à la prestation, les résidents n'auront ainsi que leur loyer à payer et les seules activités payantes auxquelles ils participeront. Ces activités seront bien entendu proposées à l'ensemble des habitants du territoire. L'ouverture de la résidence est prévue pour début 2026.



Le Plan canicule :

UNE ACTION QUI SAUVE !

Chaque année, en période estivale, le Plan Canicule est activé afin de prévenir les conséquences sanitaires des températures élevées. La Commune de Vic le Comte et le CCAS recensent ainsi les personnes vulnérables et les contactent afin d'assurer une veille et un accompagnement si nécessaire.

Cette année, 33 personnes ont été suivies, dont 3 qui ont été plus particulièrement accompagnées face aux fortes chaleurs.

Le portage de repas : DES CONTENANTS ÉCOLOGIQUES ET DURABLES

Jusqu'en juin 2023, des contenants à usage unique étaient utilisés pour conditionner les repas livrés dans le cadre du portage de repas à domicile : en bambou pour le plat principal (pouvant être réchauffé) et en plastique pour les entrées, fromages et desserts. Ces boîtes à usage unique représentaient une importante quantité de déchets pour livrer en moyenne une cinquantaine de repas par jour.



S'étant engagée dans une politique ZERO déchet quant à l'utilisation des contenants, la mairie de Vic le Comte a décidé de s'orienter sur des boîtes en inox, déjà utilisées sur d'autres territoires. Cet investissement d'un montant de 11 133 €, permet en outre d'économiser 13 134€ qui étaient nécessaires chaque année pour acheter les contenants jetables.

Afin d'assurer la livraison et le retour des contenants, plusieurs jeux de boîtes ont été achetés. A chaque rotation, l'ensemble des contenants est relavé en cuisine centrale afin d'éviter toute contamination.

Les usagers de ce service ont été destinataires d'un mode d'emploi personnalisé par les équipes municipales et le CCAS.

Ils ont la parole

Majorité

AVEC VOUS, AGISSONS

Vicomtoises, Vicomtois,

Depuis 2020, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre le projet qu'elle a porté lors des élections municipales. Malgré les crises auxquelles il a fallu faire face (COVID et crise énergétique), nous nous attachons à respecter nos engagements, en menant un travail d'équipe et en étant présents sur le terrain.

En 2023, nous avons franchi l'étape du mi-mandat. L'essentiel des projets est réalisé ou engagé... et notre territoire est sur une belle dynamique ! Vous pouvez compter sur nous pour maintenir notre totale mobilisation pour Vic-le-Comte et Mond'Arverne Communauté.

Afin d'échanger sur les projets et pour répondre à vos préoccupations, l'équipe "AVEC VOUS AGISSONS" vous invite à des "Cafés citoyens" de 9h30 à 11h :

- **samedi 28 octobre :**
Enval (parvis de l'abri Durif)
- **samedi 4 novembre :** Vic
(Halle du Jeu de Paume)
- **dimanche 5 novembre :**
Longues
(salle du centre commercial)
- **dimanche 12 novembre :**
Lachaux (salle des fêtes)
- **samedi 18 novembre :**
Bord-Langlade (salle du village)

 @avecvousagissons

Opposition

SOYONS VIC

Cher(e) Vicomtois(e)s,

Le PLUi a été adopté en Conseil Communautaire et confirmé lors du Conseil Municipal du 25/09.

Nous avons voté CONTRE :

- L'inadéquation entre la croissance démographique attendue et les emplois liés entraîneront une augmentation des déplacements,
- La gestion du permis de construire fera naître un débat politique, économique et urbanistique = avoir un terrain constructible ne suffira plus, il faudra aussi avoir un droit à construire.

Le projet des écoles de Longues avance avec la validation des entreprises retenues. En raison des évolutions d'options et d'inflation, le plan de financement de la phase 1 est revu. Un budget qui augmente et un reste à charge de la Commune qui explose. Nous resterons attentifs aux dérives budgétaires.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024.

 @soyonsvic

Sans étiquette

N'a pas souhaité transmettre de texte pour ce bulletin.

 stephaniepicard2020@gmail.com
Stéphanie Picard Conseillère municipale

Antoine Desforges
Cécile Durand
Laurent Bégon-Margeridon
Valérie Dupouyet-Bourduge
Cyrille Fayolle
Catherine Fromage
Jean-Yves Galvaing
Eva Cubizolles
Jean-Claude Areste
Bernard Brun
Annie Seys
Patricia Chaput
Delphine Cousinié

Élodie Pineau
Gilles Paulet
Danielle Vasson
Jean-Paul Alary
Axel Wimmel
Cendrine Charbonnier
Stéphane Maury
Robert Delabre
Audrey Granet
Thomas Heyraud

Paul Brault
Dominique Scalmana
Jean-François Blanc
Pierre Secrétant
Philippe Dumonceau

Stéphanie Picard

Des infos ET DES BRÈVES

Tous en route avec la Navette !



La navette a repris du service depuis le 4 septembre avec 9 rotations quotidiennes du lundi au vendredi et une petite nouveauté pour cette année : un nouvel arrêt ZAC des Meules.

En effet, suite à la demande de nombreux usagers, un arrêt dans la Zone Artisanale est en fonction avec 5 rotations quotidiennes aux heures d'ouverture des commerces !

Retrouvez sur le site internet toutes infos utiles : carte des horaires, tarifs, arrêts etc... (rubrique Mon quotidien > La Navette).

Vous préférez une version papier ? Tout est disponible chez vos commerçants, à l'accueil de la mairie et à France Services.

Les titres de transports sont disponibles en mairie (justificatifs obligatoires).

France Services retour des permanences

LADIE : accompagnement pour les projets de création d'entreprises.
Permanences prévues les 15/11 et 13/12 sur RDV uniquement au 06.30.50.11.48

Précocia : mutuelle de village, **permanences les 14/11 et 04/12 de 9h30 à 12h00** sans RDV pour les usagers (renseignements, adhésions)

N'hésitez pas à suivre l'actualité de France Services et des différents partenaires sur

Vic.info

France Services une équipe sur le terrain !

L'équipe des agents d'accueil et d'animation continue à se former et à actualiser ses connaissances auprès des partenaires administratifs afin d'accompagner toujours mieux les usagers.

Ainsi, l'équipe a participé au Séminaire Départemental France Services le 28 septembre dernier et une journée de coordination le 22 septembre entre France Services du Puy de Dôme.

Des Journées Portes Ouvertes ont été organisées les 5, 10 et 12 octobre dernier avec la présence de l'ADIE, l'ADIL, la Mission locale, l'ASEVE, Pole Emploi, et La Cravate Solidaire.

Ces journées ont rencontré un grand succès auprès des usagers qui ont pu découvrir plus en détails l'activité de France services et rencontrer des partenaires !



AGENDA

DU 27 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

Variations Photographiques

exposition de Vic Déclic • Le Trampoline

31 OCTOBRE

Festiv'Halloween

Parvis de l'Hôtel de Ville dès 17h

Bal des Vampires

Le Chai, Place St Pierre organisé par les APE

DU 10 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

Chèr-e Humain-e

Exposition de Claude Benoit à la Guillaume et Marrit Veenstra • Le Trampoline

14 NOVEMBRE

La Guerre d'Algérie

Conférence à la Halle du Jeu de Paume organisée par la FNACA

17 NOVEMBRE

Aimer n'a pas d'âge

Conférence à la Halle du Jeu de Paume à 14h
Bien Vieillir

DU 1^{ER} AU 22 DÉCEMBRE

Les Pépites de Noël

au Couvent des Dames

boutique éphémère organisée par Les Pépites

6 DÉCEMBRE

Lancement des illuminations

et du village de Noël

Parvis de l'Hôtel de ville

9 & 10 DÉCEMBRE

Les Hivernales de la Comté

DU 9 DÉCEMBRE AU 17 FÉVRIER

Entre deux, le bois

Exposition de Gallou et Félix Monsonis
au Trampoline

Bulletin d'informations municipales
Publication de la Mairie de Vic le Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges • Responsable de publication : Delphine Cousinié • Rédaction : Malcie Auzary-Vendanges

Conception et réalisation : Malcie Auzary/Studio Malice • Impression : Imprimerie Champagnac (15)

Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, MTA Architectes, FREEPIK

Dépôt légal : Octobre 2023



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE TRI

